

Banque Laurentienne Groupe Financier déclare ses résultats pour le deuxième trimestre 2021

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information consolidée résumée intermédiaire (non audité) pour le trimestre clos le 30 avril 2021, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque ») et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres. Faits saillants du deuxième trimestre 2021 (comparativement au deuxième trimestre 2020) Résultat net ajusté (1) de 56,7 millions \$, comparativement à 11,9 millions \$ Résultat net comme présenté de 53,1 millions \$, comparativement à 8,9 millions \$ Résultat dilué par action ajusté (1) de 1,23 \$, par rapport à 0,20 \$ Résultat dilué par action de 1,15 \$, par rapport à 0,13 \$ MONTRÉAL, 02 juin 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 53,1 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,15 \$ pour le deuxième trimestre 2021, comparativement à un résultat net de 8,9 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,13 \$ pour le deuxième trimestre 2020. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 8,6 % pour le deuxième trimestre 2021, par rapport à 1,0 % pour le deuxième trimestre 2020. Sur une base ajustée (1), le résultat net s'est établi à 56,7 millions \$ et le résultat dilué par action, à 1,23 \$, pour le deuxième trimestre 2021, en hausse par rapport à un résultat net de 11,9 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,20 \$ pour le deuxième trimestre 2020. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 9,2 % pour le deuxième trimestre 2021, par rapport à 1,5 % pour la période correspondante de 2020. Pour les six mois clos le 30 avril 2021, le résultat net comme présenté s'est établi à 97,9 millions \$ et le résultat dilué par action, à 2,11 \$, par rapport à un résultat net comme présenté de 41,1 millions \$, et un résultat dilué par action de 0,81 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2020. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 7,8 % pour les six mois clos le 30 avril 2021, par rapport à 3,0 % pour les six mois clos le 30 avril 2020. Sur une base ajustée (1), le résultat net s'est établi à 104,3 millions \$, et le résultat dilué par action, à 2,26 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2021, en hausse par rapport à un résultat net de 48,8 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2020. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 8,4 % pour les six mois clos le 30 avril 2021, par rapport à 3,7 % pour la période correspondante de 2020. « La dynamique que nous avons créée au premier trimestre 2021 s'est poursuivie au deuxième trimestre, grâce à une solide performance du secteur Marchés des capitaux, à une diminution des provisions pour pertes sur créances et à la poursuite de notre rigueur en matière de gestion des coûts. Nous sommes heureux de célébrer le 175^e anniversaire de la Banque Laurentienne au cours de la prochaine année avec nos clients, nos employés, nos investisseurs et nos collectivités. Ce jalon historique est l'occasion de souligner notre passé remarquable et de tirer parti de nos racines solides pour bâtir une croissance et une rentabilité durables », a déclaré Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction. Pour les trimestres clos les

	30 avril 2021	30 avril 2020	Variation
Résultat net	53,1 \$	8,9 \$	497%
Résultat dilué par action	1,15 \$	0,13 \$	785%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	8,6 %	1,0 %	7,6 %
Ratio d'efficacité	71,9 %	76,4 %	71,1 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	10,1 %	8,8 %	114%
Base ajustée (1) Résultat net ajusté	56,7 \$	11,9 \$	376%
Résultat dilué par action ajusté	1,23 \$	0,20 \$	515%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	9,2 %	1,5 %	8,4 %
Ratio d'efficacité ajusté	69,9 %	74,8 %	69,4 %

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte des montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions. Résultats consolidés Mesures non conformes aux PCGR La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et des mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les résultats préparés conformément aux PCGR sont désignés comme étant des résultats « comme présentés ». Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement se

rapportent aux charges de restructuration et aux regroupements d'entreprises et ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente de ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le tableau suivant présente les éléments d'ajustement et leur incidence sur les résultats comme présentés. Pour les trimestres clos les Pour les six mois clos les En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) 30 avril 2021 31 janvier 2021 30 avril 2020 30 avril 2021 30 avril 2020

Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat	Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté	67 807 \$	56 511 \$	1 553 \$	124 318 \$	36 232 \$	
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat	Charges de restructuration (1)	Indemnités de départ (reprise) (792)	262 183 (530)	3 021	Autres charges de restructuration	2 682 359 143 3 041 39 1 890 621 326 2 511 3 060	
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2)	—	—	179	—	411	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3)	3 014 3 073 3 542 6 087 6 941 3 014 3 073 3 721 6 087 7 352 4 904 3 694 4 047 8 598 10 412	Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	72 711 \$	60 205 \$	5 600 \$	132 916 \$	
46 644 \$	Incidence sur le résultat net	Résultat net comme présenté	53 062 \$	44 819 \$	8 885 \$	97 881 \$	
41 057 \$	Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	Charges de restructuration (1)	Indemnités de départ (reprise) (582)	193 134 (389)	2 220	Autres charges de restructuration	1 972 264 105 2 236 29 1 390 457 239 1 847 2 249
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2)	—	—	131	—	302	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3)	2 252 2 296 2 657 4 548 5 204 2 252 2 296 2 788 4 548 5 506 3 642 2 753 3 027 6 395 7 755	Résultat net ajusté	56 704 \$	47 572 \$	11 912 \$	104 276 \$	
48 812 \$	Incidence sur le résultat dilué par action	Résultat dilué par action comme présenté	1,15 \$	0,96 \$	0,13 \$	2,11 \$	
0,81 \$	Éléments d'ajustement	Charges de restructuration (1)	0,03 0,01 0,01 0,04 0,05	Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,05 0,05 0,06 0,10 0,13 0,08 0,06 0,07 0,15 0,18	Résultat dilué par action ajusté (4)	1,23 \$ 1,03 \$ 0,20 \$ 2,26 \$ 0,99 \$

(1) Les charges de restructuration au deuxième trimestre 2021 se composent essentiellement des charges liées à la résolution des griefs du syndicat et aux plaintes pour pratique déloyale, notamment les plaintes concernant la révocation de l'accréditation syndicale, ainsi que des coûts engagés pour l'optimisation continue du réseau de succursales au Québec. Au cours des trimestres précédents, les charges de restructuration étaient attribuables à l'optimisation du réseau de succursales au Québec et à la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social. En 2020, les charges de restructuration découlaient principalement de la réorganisation des activités de courtage de détail et d'autres mesures visant à améliorer l'efficacité. Les charges de restructuration sont incluses dans les frais autres que d'intérêt et comprennent les indemnités de départ, les salaires, les frais juridiques, les frais de communication, les honoraires professionnels et les charges liées aux contrats de location. (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit non récurrent lié à l'acquisition d'une entreprise en 2012 et est inclus au poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis. (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt. (4) L'incidence par action des éléments d'ajustement peut différer en raison de l'arrondissement. Performance financière pour le trimestre clos le 30 avril 2021 Le résultat net s'est établi à 53,1 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 1,15 \$ pour le deuxième trimestre 2021, comparativement à un résultat net de 8,9 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,13 \$ pour le deuxième trimestre 2020. Le résultat net ajusté a été de 56,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2021, en hausse par rapport à celui de 11,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2020, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,23 \$, comparativement à 0,20 \$ au deuxième trimestre 2020. Revenu total Le revenu total s'est établi à 249,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2021, en hausse de 4 % comparativement au revenu total de 240,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2020. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 0,7 million \$ pour s'établir à 171,5 millions \$ au deuxième trimestre 2021, comparativement à un revenu net d'intérêt de 170,7 millions \$ au deuxième trimestre 2020. Cette augmentation découlait principalement de la diminution des coûts de financement, en raison surtout du recours accru au financement garanti d'un exercice à l'autre. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,88 % pour le deuxième trimestre 2021, un niveau inchangé par rapport à celui du deuxième trimestre 2020, essentiellement pour les mêmes raisons, et malgré le contexte de baisse des taux d'intérêt. Les autres revenus ont augmenté de 8,9 millions \$, ou 13 %, pour s'établir à 78,3 millions \$ au deuxième trimestre 2021, par rapport aux autres revenus de 69,4 millions \$ au deuxième trimestre 2020. L'augmentation est principalement attribuable à la contribution solide des activités de marchés des capitaux et de trésorerie, qui a progressé de 4,5 millions \$ par rapport à celle du deuxième trimestre 2020. La hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité commerciale a également contribué à l'augmentation. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 2,4 millions \$ pour le deuxième trimestre 2021, en comparaison de 54,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2020, une baisse de 52,5 millions \$, les

provisions sur les prêts productifs plus élevés à la période correspondante de l'exercice précédent reflétant l'incidence de la pandémie de COVID-19. Les reprises de provisions sur prêts productifs de 9,9 millions \$ et la baisse des provisions sur prêts dépréciés au cours du trimestre ont également contribué à l'amélioration. Malgré la persistance de l'incertitude entourant la pandémie de COVID-19, les reprises étaient en grande partie attribuables à l'amélioration des perspectives économiques. Voir la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

Frais autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 179,6 millions \$ au deuxième trimestre 2021, une baisse de 4,0 millions \$, ou 2 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2020. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 174,7 millions \$ au deuxième trimestre 2021, une baisse de 5,0 millions \$, ou 3 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2020. Les salaires et avantages du personnel se sont élevés à 97,5 millions \$ au deuxième trimestre 2021, une hausse de 3,5 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2020. D'un exercice à l'autre, l'augmentation de la rémunération liée à la performance attribuable à l'amélioration de la performance de la Banque a plus que contrebalancé une diminution des salaires reflétant la réduction de l'effectif opérée en 2020. Les frais d'occupation de locaux et technologie se sont élevés à 49,9 millions \$ au deuxième trimestre 2021, une baisse de 0,9 million \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2020, qui s'explique principalement par la rigueur en matière de réduction des coûts. Les autres frais autres que d'intérêt se sont élevés à 30,3 millions \$ au deuxième trimestre 2021, une baisse de 8,1 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2020. Cette amélioration s'explique surtout par une diminution des charges réglementaires, ainsi que par une baisse des frais de publicité, de développement des affaires et de déplacement, découlant des mesures d'efficacité mises en œuvre et de la conjoncture économique. Les charges de restructuration se sont établies à 1,9 million \$ au deuxième trimestre 2021, une hausse de 1,6 million \$ par rapport à celles du deuxième trimestre 2020. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

Ratio d'efficacité Le ratio d'efficacité ajusté a été de 69,9 % au deuxième trimestre 2021, en baisse par rapport à celui de 74,8 % au deuxième trimestre 2020, en raison d'une augmentation du revenu total et de la baisse des frais autres que d'intérêt ajustés. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 71,9 % au deuxième trimestre 2021, en baisse en regard de celui de 76,4 % au deuxième trimestre 2020.

Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 30 avril 2021, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 14,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,7 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger et des retombées positives des placements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 30 avril 2020, le recouvrement d'impôts sur le résultat s'était élevé à 7,3 millions \$ et le taux d'imposition effectif n'était pas significatif, en raison des résultats enregistrés au cours du trimestre.

Situation financière Au 30 avril 2021, l'actif total s'élevait à 44,6 milliards \$, une augmentation de 1 % comparativement à 44,2 milliards \$ au 31 octobre 2020, ce qui s'explique principalement par le niveau plus élevé des liquidités. **Liquidités** Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 30 avril 2021, ces actifs totalisaient 10,0 milliards \$, une hausse de 0,3 milliard \$ par rapport à 9,6 milliards \$ au 31 octobre 2020. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les liquidités représentaient 22 % de l'actif total au 30 avril 2021, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2020.

Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions, s'établissaient à 32,8 milliards \$ au 30 avril 2021, une baisse de 0,2 milliard \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2020. Au cours du premier semestre 2021, la croissance des prêts commerciaux a repris son élan, tandis que les prêts personnels et les prêts hypothécaires résidentiels ont diminué. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 13,2 milliards \$ au 30 avril 2021, une augmentation de 4 % depuis le 31 octobre 2020. Les prêts immobiliers ont contribué à la plus grande partie de la croissance et ont continué de faire preuve de résilience pendant la pandémie de COVID-19 dans le contexte de faiblesse des taux d'intérêt. Cette augmentation a également bénéficié de la croissance des volumes de financement d'inventaires depuis le 31 octobre 2020, ce qui s'explique par le caractère saisonnier alors que les concessionnaires ont réapprovisionné leurs stocks malgré les défis continus posés pour la chaîne d'approvisionnement, afin de répondre à la demande élevée de biens récréatifs par les consommateurs. Les prêts personnels s'établissaient à 3,9 milliards \$ au 30 avril 2021, une diminution de 0,2 milliard \$, ou 5 %, depuis le 31 octobre 2020, en raison surtout de la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction persistante du recours par les consommateurs à l'effet de levier. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 15,9 milliards \$ au 30 avril 2021, une baisse de 0,5 milliard \$, ou 3 %, depuis le 31 octobre 2020. L'acquisition de prêts hypothécaires auprès de tiers dans le cadre du programme de la Banque visant à optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation a contribué à atténuer l'incidence des remboursements.

Dépôts Les dépôts ont diminué de 0,9 milliard \$, ou 4 %, pour s'établir à 23,0 milliards \$ au 30 avril 2021, comparativement à 23,9 milliards \$ au 31 octobre 2020,

du fait principalement que la Banque a procédé à l'optimisation de ses sources de financement afin de tenir compte du niveau de ses actifs. Les dépôts de particuliers totalisaient 18,3 milliards \$ au 30 avril 2021, soit 0,5 milliard \$ de moins qu'au 31 octobre 2020. La baisse résulte essentiellement de la diminution des dépôts à terme obtenus par des intermédiaires, ramenés à la baisse étant donné que la Banque a augmenté sa dette liée aux activités de titrisation pour optimiser les coûts de financement, tel qu'il est décrit ci-après, contrebalancée en partie par la hausse de 0,5 milliard \$, ou 10 %, des dépôts à vue et sur préavis de particuliers par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,4 milliard \$ pour la même période pour s'établir à 4,7 milliards \$, du fait principalement d'une diminution du financement de gros, la Banque ayant optimisé ses coûts de financement, comme il a été mentionné précédemment. Les dépôts de particuliers représentaient 80 % du total des dépôts au 30 avril 2021, par rapport à 79 % au 31 octobre 2020, et ont contribué à la bonne situation en matière de liquidités de la Banque. Dette liée aux activités de titrisation La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,7 milliard \$, ou 7 %, par rapport à celle au 31 octobre 2020, et s'établissait à 10,9 milliards \$ au 30 avril 2021, contribuant à l'amélioration des coûts de financement. Depuis le début de l'exercice, la titrisation de prêts hypothécaires par l'intermédiaire des programmes de la SCHL, complétée par d'autres financements garantis, a plus que contrebalancé les échéances de passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les remboursements normaux. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres s'élevaient à 2 701,5 millions \$ au 30 avril 2021, comparativement à 2 611,2 millions \$ au 31 octobre 2020. Les résultats non distribués ont augmenté de 101,1 millions \$ par rapport aux résultats non distribués au 31 octobre 2020, en raison surtout de la contribution du résultat net de 97,9 millions \$ et des autres gains sur les régimes d'avantages du personnel et les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global totalisant 44,1 millions \$ qui ont été en partie contrebalancés par les dividendes totalisant 40,9 millions \$. Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 18,1 millions \$, en raison essentiellement d'une réduction du montant cumulé des écarts de conversion. Pour de plus amples renseignements, voir l'état de la variation des capitaux propres consolidé dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 55,37 \$ au 30 avril 2021, comparativement à 53,74 \$ au 31 octobre 2020. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 10,1 % au 30 avril 2021, par rapport à 9,6 % au 31 octobre 2020. L'augmentation par rapport au ratio au 31 octobre 2020 découle principalement de la génération interne de fonds propres et des autres gains sur les régimes d'avantages du personnel et les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce niveau de fonds propres fournit à la Banque la souplesse opérationnelle requise pour reprendre la voie de la croissance et pour poursuivre ses initiatives clés, de façon prudente compte tenu de la conjoncture économique. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs La Banque peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment dans ce document et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs financiers, au contexte de réglementation dans lequel elle exerce ses activités, à l'incidence attendue de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats et la performance financière de la Banque, les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2020 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2020 à la rubrique « Perspectives ». Il existe un risque important que les prédictions, prévisions, projections ou conclusions soient inexactes, que les hypothèses de la Banque soient erronées, et que les résultats réels diffèrent de façon significative des prédictions, prévisions, projections ou conclusions. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à son contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : les incidences de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, ses activités, sa situation financière et ses perspectives; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la concurrence et sa capacité à

réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; la société, l'environnement et les changements climatiques; sa capacité à gérer le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique, le risque lié à la réputation et le risque lié aux modèles, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 46 du rapport annuel 2020 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes dont la Banque ignore actuellement l'existence ou qu'elle juge actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, sa performance financière, ses flux de trésorerie, ses activités commerciales ou sa réputation. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Le présent communiqué peut être consulté sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (HE), le 2 juin 2021. Le numéro de téléphone sans frais 1-800-289-0438, code 9609738, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 2 juin 2021, à compter de 13 h (HE), jusqu'à 12 h (HE) le 2 juillet 2021, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources Relations avec les investisseurs Relations médias Susan Cohen Fabrice Tremblay Directrice, Relations avec les investisseurs Conseiller, Communications Cellulaire : 514 970-0564 Cellulaire : 438 989-6070 susan.cohen@blcgf.ca fabrice.tremblay@blcgf.ca

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 2 900 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 44,6 milliards \$, de même que des actifs administrés de 30,9 milliards \$.

<https://presse.banquelaurentienne.ca/2021-06-02-Banque-Laurentienne-Groupe-Financier-declare-ses-resultats-pour-le-deuxieme-trimestre-2021>